

23.02.2023 – 10:00 Uhr

Un bouquet de bons conseils : La police résume les conseils de prévention en matière de cybercriminalité dans un dernier message vidéo



Berne (ots) -

La campagne nationale contre les cyberescroqueries, menée par les polices suisses et la Prévention suisse de la criminalité (PSC), se termine par un clip vidéo qui résume les temps forts de celle-ci.

Le 23 février 2023, la campagne nationale de prévention des escroqueries sur internet " *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* " dévoile son bouquet final sous la forme d'un clip vidéo. Celui-ci reprend des images de chacun des courts-métrages de la campagne pour en faire la synthèse. Ainsi, il rappelle au public quelles ont été les douze thématiques abordées et l'invite à découvrir les clips vidéo dont il n'aurait pas eu encore connaissance. Avec cette action, les polices suisses et la PSC ont pour but de prodiguer à la population des conseils afin de lui éviter de se retrouver victime ou auteur de délits sur internet.

C'est en 2019 que les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC ont uni leurs forces pour réaliser une campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à internet. Cette campagne a été reconduite quatre années d'affilée, à raison de trois spots de prévention annuels. En 2019, les clips vidéo ont traité des escroqueries aux petites annonces, des escroqueries sentimentales (*romance scam*) et des passeurs d'argent (*money mules*). Les deux années suivantes ont été consacrées à la sextorsion, aux arnaques au faux support technique, au grooming en ligne, au sexting ou échange de *nudes*, aux arnaques au faux logements ainsi qu'aux fraudes à l'investissement. Les trois derniers spots de prévention, diffusés en 2022, portaient sur les fraudes à l'avance de frais de livraison, la haine en ligne et les fausses boutiques en ligne.

" *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* "

Chacun des clips vidéo de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries met en évidence la dichotomie entre les actes commis dans la vie réelle et sur internet. Cette dichotomie constitue le fil rouge de la campagne afin de rappeler que la Toile ne constitue pas un monde à part. C'est pourquoi le comportement en ligne ne doit pas différer de celui dans la vraie vie. Prudence et bon sens restent de mise, aussi sur internet.

Au cours de ces dernières années, la cybercriminalité a augmenté de manière continue. Pour 2021, les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent que la police a enregistré 30 351 infractions avec une composante dite numérique. Leur total se répartit entre trois domaines : la " cybercriminalité économique " (87.9%), les " cyberdélits sexuels " (8.5%) et les " cyberatteintes à la réputation et pratiques déloyales " (3.6%). Tout ce qui a trait aux " cyberescroqueries ", un sous-domaine de la " cybercriminalité économique ", représente la catégorie la plus exposée avec un total de 20 691 infractions. À titre de comparaison, 31 186 cambriolages ont été dénombrés la même année.

Les escroqueries en ligne peuvent entraîner chez leurs victimes non seulement de lourdes pertes financières mais aussi des dommages considérables sur un plan psychologique. Par ailleurs, certaines personnes peuvent se retrouver auteures de délits en ligne sans en être conscientes. Il est donc important de non seulement donner à la population des recommandations concernant sa sécurité personnelle mais aussi lui faire un rappel de la loi. Ainsi, ce clip vidéo sous forme de bouquet final rappelle les conseils généraux de la campagne, lesquels permettent de minimiser le risque d'être victime ou auteur de délits sur internet :

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
- Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels (passeport, permis de conduire, etc.).

- Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.
- Ne versez jamais d'acompte sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Contact:

Polices de la Conférence latine des commandants des polices cantonales :

Off. sp. Olivia Cutruzzolà, rempl. chef Conférence information et prévention, 079 808 50 13.

Medieninhalte



" Et vous ? Vous auriez dit oui ? " / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100903304> abgerufen werden.